



**Samedi
24 juin
2000**

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



**en plus
un GATEAU
d'ANNIVERSAIRE**

**à
BOIRE
et à
MANGER**

**à
SAINT-ANTOINE**

**entre
18H00
ET
01H00**

**et
aussi
un bal**

Numéro 80 - été 2000 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: M.-F. SPIELMANN, R. JUON, A. GALLET,
H. FINDEISEN

Tirage 2000 exemplaires - AHCVV: tél. 310 81 81

20^e Anniversaire de l'AHCVV

editorial

(RJ) Ça fait 20 ans qu'une bande d'habitants se sont dit qu'il fallait s'organiser pour améliorer la qualité de vie dans cette prestigieuse vieille ville.

En premier lieu, nous avons approché l'Association de la Haute Ville, appelée plus communément l'Association de Pierre Georges ! Sans même nous rencontrer ils nous offrirent 2 sièges sur 20 à leur comité. C'est ainsi que nous avons décidé de créer l'AHCVV, de mémoire le premier comité était formé de Nicole FUERST-BABEL, Andrienne SUTTER, Eric MAY, Christian & Eric ROSSET. Madeleine Rouillet (Christian est décédé à la suite d'un accident) ainsi que Roman Juon ont été les premiers Présidents.

L'AHCVV a ensuite été dirigée par Andrienne Sutter, Pierre-Yves Jornod, Ruth Fivaz, Alexandre Wisard, Marie-France Spielmann. Il

va sans dire qu'un de nos principal combat a été la circulation avec pour résultat de nombreux succès. Tels que la Place du Bourg-de-Four libérée des voitures, la Promenade de la Treille, la place Neuve et le Bastion de la demi-lune abandonnés par les conseillers et les députés municipaux de la Ville de Genève.

La bataille de l'Alhambra nous a occupés pendant plus de 15 années pour aboutir à sa prochaine mise en état et la construction d'une coopérative d'Habitation au droit de la rue Calvin. La Coop ayant quitté Etienne Dumont, nous avons réussi avec la complicité de l'ancien Conseiller d'état Christian Grobet pour convaincre Pick & Pay à s'installer à la rue Chausse-Coqs. Dans le même temps avec l'aide de Guy-Olivier Segond, nous avons fait installer la Maison de Quartier de Chausse Coq.

Notre Association a oeuvré pour la mise en place de la Ludothèque et

1200 Genève 3

P.P.



Andrienne SUTTER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

Annuler les rectifications de presse n° 552

La borne de la Promenade St-Antoine

(RJ) Il y a quinze jours, la veille d'un week-end, la borne était levée. Mais Alain Vaissade et moi-même commentions sur le bien fait de cet objet, qui de plus fonctionnait à merveille. Soudain, le lundi suivant, patatra, la promenade s'enlisait pour le grand nombre des profiteurs. Que c'est il passé ? Une dame possédant un garage donnant sur la Promenade a eu la désagréable surprise de constater qu'elle était prisonnière et ne pouvait pas sortir.

Colère, téléphone, menace et la borne est redescendue sous terre. Cette Dame en colère avait été oubliée par les Autorités municipales chargées d'établir les identités des ayants-droit. Cette Dame n'ayant pas de passe pour abaisser la borne et libérer le passage, il faudra attendre, attendre encore longtemps pour que cette Dame soit reconnue comme habitant du secteur.

ANTENNES pour Natel's

(RJ) Récemment des articles de journaux ou de bulletin tel que celui du "Rassemblement pour un prix social du logement" met en question les antennes de Natels installées dans les villes et dans les quartiers.

Les ondes magnétiques qu'elles émettent seraient nocives pour l'organisme des humains. Des études sont entreprises dans le monde entier. L'Angleterre organise une étude d'envergure avec volontaires pour étudier dans le détail les effets des émissions nocives de ces antennes. Dans notre quartier, une de ces antennes a été posée il y a quelques années sur l'immeuble de la Promenade du Pin N° 1, propriété de la Ville de Genève ! Elle se trouve à environ 100 mètres de l'école St-Antoine ?!

Selon les renseignements glanés ici et là, la zone dangereuse n'est pas sous l'immeuble ou se trouve l'antenne mais dans la zone se situant à environ 100 à 200 mètres !! Le conseil Municipal a été saisi par la hantise de ces lignes, pour exiger de l'exécutif de la ville de Genève qu'il intervienne auprès de Swisscom et les autres, Orange, DiAx et consort afin de démonter ces antennes au plus vite en attendant les résultats d'études par les effets sur la santé des citoyens qui travaillent à proximité de ces antennes.

Récemment, Swisscom a décidé de ne pas installer d'antenne sur l'école du Corbusier ! Notre Société est victime de sa fuite en avant dans la technicité

C'est maintenant qu'il faut établir des moratoires pour prendre le temps d'évaluer les dangers qui nous guettent et établir des règles de protection.

des lieux d'accueil pour la petite enfance. La liste de nos engagements et des réussites est encore longue. On ne peut pas oublier le Bal de l'Escalade, la Fête de Printemps à la Treille et le petit dernier, le Concours de pétanque de la Promenade St-Antoine

Et l'on continue ainsi années après années avec des bonds et quelques chutes de tensions à l'exemple de la Place Neuve. Nous étions très divisés sur cette question que le peuple a tranché, la démocratie nous a sauvé !

L'AHCVV est encore aujourd'hui une association exemplaire quand à son dynamisme, sa jeunesse et le renouvellement de ses cadres. Peu d'association dans le canton de Genève, association de quartier, ont autant d'actions, ceci avec constances. Il y a encore bien du pain sur la planche, que ce soit le

logement, souvent trop cher, pour permettre une bonne diversification des couches sociales d'Habitants.

Les Commerces de premières nécessités et d'alimentations ont pratiquement disparus, il faudra veiller aux bruits nocturnes engendrés par le succès de notre quartier, l'équilibre entre les fêtards et les dormeurs n'est pas facile à obtenir. L'AHCVV va poursuivre son action avec tous, que ce soient les habitants, les commerçants, les artisans, les administrations et les bureaux.

Comme ancien Président, encore actif dans le Comité, je rêve d'un "conseil de la vieille ville" ou tous ceux qui font notre quartier soient réunis de façon formelle pour poursuivre un seul objectif, la qualité de vivre dans ce quartier unique.

GALLERY JEANS

LEE

Tel. (022) 311 52 85

7, rue de la Madeleine 1204 Genève

THE JEANS THAT BUILT AMERICA

PLAN PIETONS : sous les pavés, la plage, pavée de bonnes intentions (AG)

Si l'on regarde la plan coloré contenu dans la brochure présentant le PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIETONS (fin mars 2000), on s'aperçoit que toute la Vieille-Ville est déjà à priorité piétonne et que le centre-ville (ce qui nous relie au lac) fait partie des projets à réaliser. Y compris la Place Neuve !

C'est un bien beau cadeau, à l'occasion de nos vingt ans. C'est indirectement la reconnaissance d'un travail opiniâtre. Même si la réalité reste encore, pour une bonne part, virtuelle.

Ce plan directeur représente, pour la Ville de Genève, la mise en œuvre de la Loi sur l'application de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons [etc.], votée par le Grand Conseil le 4 décembre 1998, soit 12 (!) ans après l'ordonnance d'application fédérale (26 novembre 1986).

Autant dire que Christian FERRAZINO, dont le département s'occupe d'aménagements urbains, ne veut pas perdre de temps. Il est vrai qu'il y a du temps à rattraper, et que le retard est immense.

Comment ça marche ?

Le Plan est détaillé en cinq volets : encourager la promenade (action commencée en 1995), valoriser des lieux et des places par quartier, faciliter les mouvements piétons, éliminer les obstacles aux piétons, modérer le trafic à l'échelle des quartiers.

Sa philosophie est simple : Genève est une ville qui se prête extrêmement bien à la marche à pied. Mais nous l'avons un peu trop oublié. L'espace public dans lequel s'exerce les déplacements piétonniers (mais aussi ceux des vélos) est colonisé par les véhicules automobiles (voitures et motos, camions et camionnettes, à l'arrêt ou en mouvement). Nous ne nous y sentons plus en sécurité. Les enfants ne peuvent plus y jouer, les personnes âgées le vivent douloureusement comme une perte d'autonomie. La mobilité automobile a également transformé notre perception de l'espace ; nous croyons que la gare est loin de la Vieille-Ville, alors que l'on s'y rend en dix-quinze minutes. De plus en plus nombreuses sont les personnes qui ne font plus leurs courses dans leur quartier, chaque jour, sur leur chemin quotidien, mais une à deux fois par semaine, dans un centre commercial dans lequel elles se rendent en voiture. C'est plus pratique, disent-elles.

Ce plan veut non seulement renouveler la réflexion, mais également systématiser des aménagements concrets et efficaces, à une échelle qui ne soit plus seulement celle d'une rue ou d'une place, mais de quartiers entiers. Il fait donc le pari principal que si la qualité de vie et de déplacement s'améliore dans les quartiers -comme elle a pu s'améliorer en Vieille-Ville- les gens auront moins besoin, **mais aussi moins envie**, de prendre leur voiture pour s'en éloigner (ou pour amener leurs enfants à l'école). La réflexion porte aussi, bien sûr, sur la pollution : pouvons-nous vraiment continuer à polluer l'air comme nous le faisons ? Pouvons-nous continuer à produire du bruit qui rend les conditions d'habitation (et parfois de travail) si déplaisantes que beaucoup d'entre nous choisissent d'habiter à la campagne, ou de s'y réfugier en fin de semaine ?

Une réserve toutefois : si le quartier est bien, pour nous, la cellule de base de notre vie sociale, il est fréquent que nous devions nous déplacer dans un autre quartier (loisirs, courses, école, travail, amis, etc.). Or, les quartiers sont souvent séparés par des **routes principales**, ou dites telles. Sur celles-ci, le Plan piétons semble peu interventionniste, car la tradition veut, pour le moment, que ce réseau soit de la compétence cantonale. Or, la Ville peut jouer un rôle décisif dans l'évolution de la hiérarchie du réseau routier. On peut imaginer que des axes importants devraient changer d'affectation : pour exemple, la rue de la Croix-Rouge, la rue Ferdinand-Hodler, le boulevard Jaques-Dalcroze et le Rond-Point de Rive.

Mais cela ne tempère pas notre enthousiasme, et notre envie redoublée de le concrétiser. Car le Plan directeur piétons rejoint deux de nos préoccupations majeures : la qualité de la vie c'est la qualité de la ville, et l'urbanisme de proximité c'est l'invitation à penser et à vivre l'espace public comme des lieux de rencontre et de vie sociale, et non pas, uniquement de dévotion aux transports et à la mobilité motorisés.



LE JEU DE LA REGLE ET DE L'EXCEPTION (AG)

Dans le cadre des vives discussions, y compris à l'intérieur de notre comité, sur l'ouverture et la fermeture de la Vieille-Ville aux voitures et aux motos, grâce à des bornes amovibles, un argumentaire que l'on va dire original se fait jour.

Règle générale : il est évident que tout le monde est d'accord pour la Vieille-Ville piétonne !

Exception principale : toute personne qui veut, ou doit, accéder en Vieille-Ville doit pouvoir jouir de cette liberté, sans autre entrave que les indications mentionnées dans la signalisation, qui, en aucun cas, ne sauraient être comprises comme des interdictions !

Exception secondaire : accéder, doit pouvoir ensuite être compris comme stationner aussi longtemps que l'on a quelque chose à faire.

Suit une liste orale d'exceptions, dites aussi, en d'autres temps, riverains, ayant droit, bordiers, porteurs de macarons, etc. :

la dame âgée qui ne conduit plus, mais dont la fille...

la personne qui vient de se casser la jambe, et dont la copine...

l'avocat, qui a des déplacements fréquents à faire, et dont l'étude a reçu, pour chacun des collaborateurs, un macaron

le vendeur de meubles, ou de chaînes stéréo, qui habite l'extérieur, et qui ne voit pourquoi il ne peut stationner devant son échoppe

le commerçant qui doit livrer (en principe toute la journée)

la mère de famille, qui doit rentrer à midi pour nourrir sa famille

le mari qui vient juste manger avec sa femme, à la terrasse du coin

le type qui boit, rapidement, un apéro au Bourg-de-Four et dépose son véhicule juste sur la piste cyclable, etc., etc.

Et il y a toutes les autres qu'on ne connaît pas. Le classeur des exceptions, ou dérogations, au Poste de Police, est déjà trop petit. La liste est sans fin comme la liberté de circuler, et la réalité dépasse la fiction.

D'où la modification du diction, que nous proposons : « La règle confirme que l'exception est la règle »

Bien sûr, nous continuons à nous demander, comment font les autres villes d'Europe, ou Lausanne ? Et nous sommes encore quelques uns à continuer à penser que la gestion de la Vieille-Ville ou de tout espace public, par addition de tous les petits égoïsmes de tous et de chacun, des particularismes infinis, ne mènent à rien. En fait chacun se sent le droit de faire comme il l'entend.

« Pourquoi pas moi ? », voilà le maître mot.

PLACE DU RHONE : bitume, goudron et plumes ? (AG)

Le bitume est posé, noir comme l'encre, et comme nos inquiétudes...

Nous avons espéré une place soigneusement adossée au Rhône, au Pont des Bergues et à l'inévitable banque du coin (la Dresdner). Dans une motion que nous avons fait déposer, nous souhaitons une belle place qui prolonge aussi celle de la Fusterie, limitant au maximum les circulations sur la rue du Rhône, et sur ce qui était devenu peu à peu un giratoire encombré. Nous trouvons opportun, au moment de dépenser plus de 2'000'000 de Fr., de mettre en valeur, dans un écrin de qualité, la sculpture de Mario MERZ.

Cette motion avait été acceptée par le Conseil municipal...

Et nous découvrons ces jours : un îlot central, bordé d'une rigole, d'une efflorescence de potelets, mais surtout entouré de ce qui ressemble fort à une chaussée avec ses marquages au sol des deux côtés, qui n'ont rien à faire avec de l'art et tout avec de la circulation. Il ne manque plus que les cases de stationnement pour les motos, ou pour des livraisons. Les taxis ont déjà les leurs, bien propres...

La ressemblance, à part la sculpture (qui n'y est pas encore), avec le giratoire-parking précédent est frappante.

Il ne manque plus que les motos (encore elles) débordant et stationnant partout, comme on peut les admirer à la Place de la Monnaie ou à la Place de la Poste. Quant aux voitures, à certaines heures de certains jours, elles occupent déjà tout l'espace.

Mais le projet n'est pas achevé. Espérons, l'espoir fait vivre, qu'il n'achèvera pas nos espérances. Suite au prochain numéro.

ROTISSERIE : ECHECS ET ESPOIRS (AG)

Depuis six mois, la situation générale de la rue s'est améliorée : la **vitesse** y a été réduite par l'effet induit des trottoirs surélevés et les traversées piétonnes ont été favorisées. Mais elles restent très fragiles et problématiques.

Pour le reste, la **fonction sociale** de la rue n'a pas été modifiée. Elle reste engorgée par les voitures stationnées (souvent en infraction), par les voitures circulantes à la recherche d'une place (l'offre n'est pas limitée ni contrôlée à l'entrée du périmètre), par les motos stationnées à peu près partout et de plus en plus souvent sur les trottoirs (sans aucun contrôle de la part de la police).

S'il fallait tirer une conclusion... Nous dirions que la mobilité motorisée (voitures et motos) fait peser un tel poids sur cette rue qu'il faut sans aucune hésitation aller dans le sens d'une diminution drastique, tout en recherchant à favoriser d'autres modes de mobilité (vélos, piétons principalement).

Nous sommes conscients qu'il y a un vrai dilemme.

D'une part, il est évident que la solution la plus efficace et la moins coûteuse est de mettre l'ensemble du périmètre en **zone piétonne**. Il suffit de créer une porte, de l'ouvrir et de la fermer. Dans un second temps, comme à Lausanne, on réalise les aménagements nécessaires sur la base des nouveaux usages et besoins. D'autre part, la **rue résidentielle**, choisie par les commerçants, ne peut s'imposer d'elle-même. Et ce n'est pas pour rien qu'un certain nombre de commerçants la choisissent ; ils savent bien que la situation est incontrôlable et que rien ne changera. C'est un calcul à court terme qui ne tient pas compte des autres modes de déplacements et de la valeur de la qualité urbaine en terme de rentabilité d'un commerce. La rue résidentielle fonctionne peut-être en Suisse allemande (à Berne, à Bâle) où la pression automobile est bien moindre. Sur le territoire de la ville de Genève, à moins de dépenser des sommes très importantes, ce ne sont que des échecs, car les automobilistes et les motocyclistes ne respectent rien, pas même les trottoirs qui sont pourtant des espaces hautement réservés, et que le magistrat en charge de la police adopte un profil bas et ne veut rien faire.

Nous avons beaucoup discuté, et aussi écrit des centaines de pages. Il nous a été beaucoup promis. Peu de choses ont été réalisées, dans l'esprit de la concertation, commencée à la demande des commerçants. La responsabilité en incombe principalement au Département de justice, police et des transports. Un magistrat, élu en Ville de Genève, Christian FERRAZINO, s'est engagé courageusement à rétablir une situation totalement pourrie. Ses opposants (libéraux et commerçants) ont été déboutés. Aujourd'hui il poursuit ce travail en instaurant un nouveau round de négociations auquel les commerçants rechignent à participer.

Pour l'AHCVV, il est temps de faire l'expérience d'une **modération du trafic sérieuse et concrète**, et non pas d'alibi et de pure cosmétique. Sinon, nous aurons effectivement perdu beaucoup de temps et désespéré bien des énergies, y compris celle de travailler ensemble.



(RJ)L'AHCVV n'ayant pas sorti de journal depuis le départ de Raoul Riesen, elle s'associe à tous ceux qui ont manifesté leur tristesse. Raoul Riesen était un enfant du quartier mais surtout un habitué des estaminets les plus célèbres. Lorsque vous apercevrez une de nos nombreuses fouines, convive du furet et bien pensez à Raoul

TIRÉ DE LA TRIBUNE de GENEVE

activités enfants

les mercredis:

Accueil des enfants de 5 à 11 ans dès 8 heures pour la journée (retour vers 17h-17h30) ou la demi-journée (départs entre 12h et 13h15), sauf lors d'excursions (une fois par mois) et durant les mois de janvier et février, sorties ski. Prix: la journée 15.—, demi-journée 10.—

les ateliers:

Divers ateliers sont organisés pour les enfants de 7 à 11 ans le jeudi après l'école. Programme détaillé sur demande.

les centres aérés

Vacances d'automne, de Pâques et les 2 premières semaines de juillet.
Accueil des enfants de 5 à 11 ans, dès 8h, retour entre 17h-17h30.
Prix: automne 75.—, Pâques 60.—, été 75.— la semaine.

les anniversaires

Location de salle pour les anniversaires: mardi, vendredi, samedi et dimanche jusqu'à 20 heures. Prix pour la salle et son équipement: Fr. 50.—(réduction de Fr. 20.— pour les membres de la MQCC).

activités jeunes

Booms pour les 6^{èmes} et 7^{èmes}

Mise à disposition de la salle disco, d'une équipe d'encadrement et d'un DJ un samedi et un mardi soir par mois de 18h30 à 21h30. Sans autres frais que Fr. 40.— pour la rémunération du DJ.

Accueil des jeunes dès 13 ans le Mercredi de 15h00 à 18h00
le Jeudi de 16h00 à 18h30
le Vendredi de 16h00 à 22h30

Baby-foot, billard, ping-pong, autres jeux et BD. Les vendredis, concerts ainsi que repas au prix de Fr. 5.— sur inscription. Salle équipée et local DJ à disposition deux samedis par mois de 19h00 à 22h30.

Sorties, camps, discos sur glace et autres animations ponctuelles.

Pour les jeunes de 13 à 18 ans : Que faire cet été ?.

La Grève est ouverte tous les après-midis de 14h00 à 19h30 et ceci du mardi au samedi durant toutes les vacances scolaires. Les activités nautiques (planche à voile, dériveur, baptême de plongée, pêche etc..) ou de plage (volley-ball, ping-pong, pétanque et autres animations) sont gratuites. Un bus-navette peut prendre les jeunes du quartier depuis la Place Neuve. Renseignements au tél. : 700.15.77

Centre aéré d'été

Pour la première fois, la MQ organise un centre aéré durant les 15 premiers jours de juillet. Ce centre aéré aura lieu au terrain du Clos Belmont. Il est ouvert aux enfants de 6 à 10 ans; la première semaine est complète, mais il reste quelques places pour la deuxième semaine (du 10 au 14 juillet).

Prochains événements

FÊTE DE LA PÉTANQUE

samedi 24 juin, Promenade St-Antoine

Promotions

Vendredi 30 juin se déroulera aux Bastions avec la désormais traditionnelle fête des enfants, qui remplace celle des promos d'antan. Nous y animerons la disco, conjointement avec les travailleurs sociaux du cycle de l'Aubépine et la MQ de Plainpalais. Mout animations pour les enfants y seront proposées par diverses associations et divers spectacles égayeront cette soirée qui se veut familiale et qui marque le début des vacances tant attendues.



pinocchio

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

activités quartier

Fêtes

- Fête de la Rentrée: en septembre
- St-Nicolas: autour du 6 décembre à la rue Chausse-Coq
- Fête de la Première Feuille: vers le 21 mars, promenade de la Treille
- Tournoi de pétanque: fin juin sur la promenade de St-Antoine.

autres animations

- Repas et booms de quartier (pour les adultes). Expositions, soirées littéraires, concerts, spectacles de théâtre, vernissages, échanges culturels, excursions et brunchs en famille.
- Chorale: mardi de 20h15 à 22h
- Mise à disposition des locaux aux associations ou groupements du quartier pour réunions, conférences, etc. Mise à disposition d'une salle de gym aux membres de notre association pour badminton, volley-ball, basket-ball, uni-hoc, gym, etc.

cours pour enfants

- Ateliers des arts du cirque: à l'école Ferdinand-Hodler, dès 8 ans:
vendredi 16h15 à 17h45 et 17h45 à 19h15
- Ateliers théâtre: à la MQCC dès 7 ans:
lundi de 16h45 à 18h45 et de 18h45 à 20h45
- Atelier dessin-peinture, à la MQCC, dès 7 ans:
lundi de 16h15 à 17h45

autres cours

- Cours de piano, enfants et adultes:
contacter Michel Muller tél. 793 03 24
- Cours de danse africaine ou tango argentin ou salsa pour jeunes et adultes, selon demande. Un apéritif-démonstration sera organisé et annoncé à nos membres.
- Cours d'art (peinture)
contacter Mme M.-F. La Faye-La France, tél. 349 63 37

La Maison de Quartier Chausse-Coq est fermée en juillet et en août

(sauf centre aéré)

et se réjouit de vous voir à la

FÊTE DE LA RENTRÉE

en septembre.

Exposition : «LES ANCIENS DU BOURG D'OF»

et un siècle d'histoire vivante

Sur la place du Bourg-de-Four, début octobre

Une exposition sera montée sous tente, où le visiteur pourra se balader pendant quelques jours entre le passé et le présent à travers notre dernier siècle. Le promeneur en quête de nostalgie croisera peut-être quelques souvenirs du «bon vieux temps». Commentaires et histoires autour des illustrations déboucheront sur des échanges et des comparaisons. L'inauguration sera animée par plusieurs générations: les anciens du Bourg-de-Four (début du siècle), les habitants et commerçants du quartier qui les ont suivis (milieu du siècle) et les contemporains avec leurs enfants.

Un repas avec tous les partenaires sera organisé en guise de conclusion. Toute personne, habitant, commerçant, artiste, ou représentant d'une association, désirant participer d'une manière ou d'une autre à cette exposition est invitée à contacter la Maison de Quartier Chausse-Coq.

Stage d'HISTOIRE DE L'ART

avec Muma Soler, historien de l'art

du 19 janvier au 12 avril, tous les mercredis de 20h à 22h

(excepté le 29 mars)

L'Art est le miroir dans lequel la société reflète ses idéaux, ses préoccupations, ses envies et ses rêves. Pour comprendre les enjeux qui ont permis à un chef-œuvre d'éclorre, pour découvrir la vie passionnante d'artistes qui ont tout donné à l'Art... Venez ressentir l'émotion de pénétrer au cœur d'une œuvre!

- Objectifs - Découvrir les différents courants de l'expression artistique.
- Acquérir les notions de base de l'histoire de l'art européen.
- Comprendre les termes spécialisés et les techniques.
- Contenu - Cours chronologique. Périodes étudiées: art égyptien, art grec art romain, art chrétien primitif, art roman, art gothique, la Renaissance, le Baroque, l'Impressionnisme, les «ismes» du XX^e siècle (Cubisme, Expressionnisme, Fauvisme, Surréalisme...)
- Méthode - Présentation de la période
- Biographie succincte des artistes concernés
- l'illustration par des images, documents, diapositives
- discussion, échanges de points de vue.

**Inscriptions et renseignements: Maison de Quartier Chausse-Coq
4-6, rue Chausse-Coq, 1204 Genève - ☎ 311 00 61**

RHINO :

SQUATT MON AMOUR (AG)
L'AHCVV a toujours insisté sur la valeur du travail des squatts. Combien d'immeubles laissés vides ont été sauvés par leurs soins ? Si une partie de la population se rend compte que les immeubles d'habitation transformés en bureaux, c'est aussi la mort des quartiers, ne le doit-on pas aussi aux squatts. Et si le logement représente davantage un droit imprescriptible, n'est-ce pas grâce aux occupations qui appliquent cette règle au lieu seulement d'en parler ? Et la culture alternative ? Ne leur doit-elle pas une fière chandelle ? En bientôt douze ans, avez-vous eu l'occasion de regarder la façade de RHINO, la corne rouge comme un pied de nez ironique avec ce qu'il faut d'agressivité. Et ces dernières semaines ? Ces questions blanches sur fond rouge ? N'est-ce pas là vingt ans de vie (ville) qui défile ? Belle (im) pertinence !

Alors quand nous apprenons qu'un certain M. SCHROEDER a racheté le tout pour y faire du logement social, nous sommes d'autant plus inquiets que ce Monsieur n'est pas inconnu en Vieille-Ville. Si nos

sources sont exactes, il a racheté puis laissé vide, puis transformé à grands frais le 5, rue de l'Evêché. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le standing de cet immeuble a bien changé. Il posséderait une galerie de mobilier contemporain très cher, dans la Grand-Rue, dans laquelle, nous n'avons jamais vu personne. Enfin, il aurait racheté aux Moulins de Plainpalais SA l'immeuble dans lequel loge la dernière boulangerie du quartier et un des derniers artisans-boulangers du canton, celle du Bourg-de-Four. Nous croyons savoir que son projet est plutôt de type spéculatif. Il ne va en tous les cas pas dans le sens de maintenir une tradition artisanale à cet endroit. Mentionnons également que les intérêts de Michael SCHROEDER sont défendus par Me Bénédicte FONTANET, qui loge au 5, Evêché, et vient de se retirer de la Générale immobilière (Tribune de Genève du 7 juin) et que les milieux immobiliers semblent proches de quitter la Fédération des syndicats patronaux (Tribune du 9 juin). Or ces derniers temps, leur agressivité semble renouvelée.

Alors, méfiance ! Cette philanthropie affichée pour les immeubles occupés par RHINO nous apparaît éminemment ambiguë. Le but avoué est bien de

transformer les deux immeubles (24, Bd. des Philosophes, 12-14, Bd. de la Tour) pour des familles à petit budget pouvant bénéficier du régime des logements HCM. Mais aussi de créer quatre appartements à loyer libres dans les combles, et des bureaux à l'entresol. Le but est évidemment de rentabiliser une opération dont le coût total s'élève tout de même à dix millions de Fr, sans compter une aide à la rénovation d'un montant de 768'000 FR.

Cette méfiance que nous avons héritée des années de spéculation, redoublée par le profil du nouveau propriétaire, nous pousse à rejoindre les déclarations des squatters, lorsqu'ils disent (Tribune de Genève du 6 avril) : « Si le but est vraiment de faire du logement économique, alors notre projet est meilleur. Dans dix ans, les subventions HCM (habitations pour classe moyenne) du projet Schroeder seront épuisées, les loyers deviendront libres, les familles à petit budget pourront déguerpir. Notre projet de rénovation minimale implique lui aussi une aide de l'Etat. La différence, c'est que nous n'avons pas de but lucratif et que nos rénovations coûtent deux fois moins cher ; les immeubles resteront bon marché ».



Louis
15 mars 2000
7, rue de l'Evêché

Julie
26 mars 2000
2, rue Beauregard

Alice, Valérie, Laura
2 avril 2000
7, rue Calvin



CHEZ MA COUSINE

" ON Y MANGE DU POULET "

6, PL DU BOURG-DE-FOUR
VIEILLE-VILLE GENÈVE
Tél: 022 / 310 96 96

**Le 1^{er} septembre
prochain**

**le Grand Conseil recevra
la communauté interna-
tionale de Genève
dans la Vieille-Ville**

Suite au vif succès remporté lors de la première rencontre officielle entre les députés genevois et les diplomates étrangers à Genève, qui avait vu le jour en 1999 grâce à l'initiative de M. Jean Spielmann, Président du Grand Conseil, le président actuel, M. Daniel Ducommun, a décidé de poursuivre ces rencontres.

L'an passé, cet événement avait lieu dans la résidence du Représentant permanent de la Suisse près les Organisations internationales; cette année, la Vieille-Ville sera à l'honneur. Des guides bénévoles feront ainsi découvrir aux diplomates - et aux députés - notre Hôtel de Ville ainsi que certains monuments historiques et hauts lieux de notre Vieille-Ville spécialement ouverts pour ce jour. Cette fête sera couronnée par un dîner sous tente et un tournoi de pétanque.

L'Association des habitants de la Vieille-Ville, la Maison de quartier de Chausse-Coq et les enfants de la Vieille-Ville sont étroitement associés à l'organisation de cette manifestation.



Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tél. 022 / 827 44 90

Musé Ethnographie

(RJ) Le Conseil Municipal étudie en commission des travaux le projet d'un futur musée d'Ethnographie. Voilà plus de 40 années que les 7 pavillons provisoires campent sur le site de ce qui fut la Promenade de Sturm.

Pour ceux qui ont observé les gabarits qui délimitaient dans l'espace le futur bâtiment ils verront que l'esplanade des Peuples sera dégagée enfin de ses pavillons. Le volume du bâtiment administratif, absolument nécessaire pour permettre le fonctionnement du musée, sera moins important que l'ensemble des pavillons actuels. La zone d'arbre plantée en première terre sur le Mail situé en l'esplanade des peuples et la rue Sturm compensera largement les arbres actuels. Les plantations d'arbres qui longeront la rue Ferdinand Hodler compenseront également et largement la surface verte du talus herbeux actuel.

Les service des espaces verts plantent des arbres de grandes dimensions qui peuvent ainsi atteindre une masse verte importante en quelques années. Les arbres de la Promenade St-Antoine ont doublés de volume en deux ans. Le quartier de Sturm va changer de physionomie, c'est certain. Il sera encore plus prestigieux, puisqu'il devrait boucler le circuit des musées entre le parc de Malagnou et la vieille ville, notre ville a besoin d'un cadre touristique dont font partis nos musées. Mais il n'y a pas que les touristes, les Genevois seront enchantés et fiers d'offrir aux internationaux de Genève et aux Confédérés la possibilité de connaître un peu mieux l'histoire de leur civilisation. Nous ne devons pas oublier qu'il fut une époque pas si lointaine où il n'y avait pas d'église russe, pas de Musée d'Art et d'Histoire, pas de prison de St-Antoine et pas de Musée d'Histoire naturelle. Ce sera le dernier musée construit dans notre quartier, qui remplacera

avantageusement le lotissement des 7 pavillons.

Le projet est l'oeuvre de jeunes architectes Lausannois, lauréat d'un concours auquel plus de 200 architectes de toute la Suisse et de l'étranger ont participé. Le jury auquel l'AHCVV a participé, notre représentant en la personne de Jean-Daniel Candaux était présidé par l'architecte mondialement connu, Monsieur Drozzi.

Quand pourraient commencer les travaux ? Le Conseil Municipal pourrait voter un crédit au début de cet automne. Si ce crédit est accepté, il faudra compter une année au moins pour les appels d'offres et la conclusion des contrats. Les travaux pourraient commencer en 2002 et être terminés 3 ans plus tard. Avec toutes les surprises possibles (Site archéologique Romain), La mise en service pourra avoir lieu en 2005/2006.

THEATRE LE POCHE-GENEVE Saison 2000 - 2001

Saint Don Juan
De Joseph Delteil
Du 20 septembre au 13 octobre

Le corbeau à quatre pattes
D'après Daniil Harms
Du 1er au 24 novembre

Les forts, les faibles
De Jean-Marie Piemme
Du 10 janvier au 1er février 2001

Je suis le mari de ***
D'Antoine Jaccoud
Du 8 février au 28 février 2001

Les amantes
De Elfriede Jelinek
Du 14 mars au 8 avril 2001

Les gauchers
Spectacle de Robert Bouvier,
Anne-Marie Delbart, Lee Maddeford
Et Yvette Théraulaz
Du 25 avril au 20 mai 2001

